

Projet éducatif

Le Pouvoir Organisateur de nos Établissements scolaires MARIS STELLA - SAINT-LAMBERT - NOTRE-DAME DE LOURDES entend que la fidélité aux principes fondateurs qui ont fait naître l'initiative d'une œuvre d'éducation et d'instruction des enfants et des jeunes soit garantie et considérée comme un service d'Eglise, offert à la société, dans un régime de liberté et dans la légalité des lois belges.

Dès l'origine, nos communautés éducatives se sont affirmées comme étant d'appartenance catholique, par référence à la vie et à l'enseignement de Jésus-Christ. Nos écoles chrétiennes actuelles sont les héritières de cette attitude responsable et ne peuvent s'y dérober.

La fidélité aux principes fondateurs n'exclut pas la prise en compte de l'évolution des mentalités à travers la mouvance des temps ni la volonté de porter un regard nouveau sur l'identité de nos écoles et sur ses options fondamentales.

Dans le contexte de la post - modernité, quatre valeurs apparaissent comme des **VALEURS CLEFS** de toute éducation à la vie évangélique comme à la citoyenneté. Ci-dessous, nous les énonçons comme gages de bonheur pour l'humanité future, proche ou lointaine.

1. L'éducation à la **VIE** qui vise l'épanouissement de toute la personne humaine et qui englobe les perspectives spirituelles, émotionnelles, corporelles, intellectuelles, culturelles ...
2. L'éducation à la **LIBERTÉ** estimée comme un bien suprême et qui se traduit entre autres par l'acquisition progressive de l'autonomie, par la reconnaissance de la responsabilité personnelle en attitudes, actes et paroles, par l'exclusion des abus ...
3. L'éducation à la **PAIX** qui vise entre autres l'apprentissage de la convivialité, de la sociabilité, de l'anti-violence, de la reconnaissance des différences, du pardon et de la réconciliation ...
4. L'éducation à l'**ÉQUITÉ** qui porte entre autres sur l'intégrité, la justice, le choix de la vérité, la conformité aux règles de la morale chrétienne ...

Le **DÉVELOPPEMENT** de tous les aspects de ces valeurs et l'**INTÉGRATION** de ceux-ci dans la pratique de la vie quotidienne scolaire, familiale, et sociale incombent aux différents partenaires de l'éducation, à la direction, au personnel enseignant et d'éducation, aux parents et aux composantes de la société.

À tous les partenaires de l'œuvre d'éducation de ses écoles, le POUVOIR ORGANISATEUR demande de s'engager au respect et au vécu de ces valeurs, dans un esprit chrétien.

Le **rôle** à assumer par la Direction, le corps enseignant et d'éducation, les diverses instances faisant partie de la communauté éducative, spécialement l'ÉQUIPE PASTORALE, le Comité des parents, sont à définir par chaque communauté.

Régulièrement, un retour au projet éducatif doit être prévu. La source principale de référence demeure "**MISSION DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE**".

Bruxelles, le 01.09.1998

Les membres du Pouvoir Organisateur